

**DU – Relation d'Aide par la Médiation Animale : DU RAMA  
Faculté de Médecine de Clermont-Ferrand 2009-2010**

**Questions / Réponses**

**Didier Vernay**

*Voici quelques réponses aux questions les plus fréquentes sur le DU RAMA.*

**Pourquoi ce DU ?**

Pour répondre aux attentes émergeant du monde de la pratique et de la formation dans le champ des Activités Associant l'Animal (AAA) et de la médiation animale en France : contribuer à la définition et à la mise en place d'un cadre des bonnes pratiques<sup>1</sup>.

**En quoi le DU RAMA répond t-il à ces objectifs ?**

L'enseignement repose sur plus 20 intervenants, d'origine et de culture diverses, tous expérimentés dans leur domaine d'intervention et sur un réseau de partenaires institutionnels ou associatifs<sup>2</sup> qui nous donnent une « assise » large. Le DU n'est pas le fait d'une personne ressource unique ou d'un petit groupe, il s'inscrit historiquement dans un courant francophone peut être (*trop ?*) discret, mais réel et très impliqué dans la recherche d'un positionnement ouvert et éthique. Par ailleurs, les contraintes liées au fonctionnement universitaire (analyse du dossier, validation des commissions, gestion budgétaire. . . ) aide aussi incontestablement à « ne pas sortir des clous » !

**Est-il réaliste de regrouper dans une même formation des personnes issues du monde de l'animal et des personnes issues de la relation humaine ?**

Cela présente des avantages et des inconvénients. Mais les différences de cultures et de savoir faire sont – dans mon expérience de formateur – plus un atout qu'un inconvénient. Le groupe est riche de sa diversité. Chaque étudiant à un savoir qu'il transmet aux autres de façon implicite ou explicite si les organisateurs de la formation mettent en place les conditions de la reconnaissance du potentiel des personnes et de l'échange. Mais bien sur, cela ne s'improvise pas. C'est pour cette raison que le premier semestre est consacré, pour l'étudiant, à un travail personnalisé défini en concertation avec l'équipe pédagogique.

**Monter une formation commune chien / cheval / autres animaux, n'est ce pas trop ambitieux ?**

C'est un pari ambitieux et cela ne va pas sans questionnement. A nouveau, l'idée est que nous avons plus à gagner à partager nos points communs et échanger nos particularités, que de se doter d'un fonctionnement ciblé. Ce qui pose à ce niveau d'enseignement, peu de problème pour les aspects théoriques. En revanche pour le stage pratique l'équipe pédagogique devra soigneusement, au cas par cas, échanger et analyser avec le candidat, sur son cursus, son projet, ce qu'il est possible de valider ou non comme acquis de la pratique et envisager la ou les formations spécifiques complémentaires nécessaires dans le domaine canin ou équin pour prétendre au statut « d'intervenant en médiation animale ».

<sup>1</sup> Le GERMA (Groupe d'Étude et de Recherche sur la médiation Animale) travaille sur ce sujet avec le soutien de la Fondation A. et P. Sommer.

<sup>2</sup> CHU de Clermont-Ferrand, Association des paralysés de France APF-63, Fédération Internationale des Thérapies et Relation d'Aide par la Médiation (FITRAM), Groupe d'Étude et de Recherche sur la Médiation Animale (GERMA), Association pour la Recherche et le Développement de la Rééducation en Auvergne (ARDRA).

### **Qu'est ce qui vous différencie de la zoothérapie, de la thérapie assistée par l'animal ou autre action avec l'animal dans un objectif à visée thérapeutique ?**

Pour organiser une rencontre de médiation animale, une solide formation culturellement double (celle de la relation humaine et celle de la relation avec l'animal) est nécessaire, mais pas suffisante. Encore faut-il que « l'esprit de l'AAA souffle ». Et cela à un rapport avec le positionnement existentiel, le travail personnel, l'éthique et la reconnaissance sociale (institutionnelle) de l'intervenant. L'idée qui sous tend notre réflexion depuis plusieurs années<sup>3</sup> est simple : c'est la qualification (hors AAA) de l'intervenant et la qualité de l'intentionnalité du projet (donc les moyens mis en œuvre) pour le bénéficiaire qui qualifie la nature de son intervention. Schématiquement, sur cette base il y a des AAA<sup>4</sup>, qui peuvent se positionner sur des programmes d'animation, de relation d'aide par la médiation et de thérapie avec l'animal. Ce sont 3 approches différentes et complémentaires qu'il convient de ne pas hiérarchiser dans leur impact pour le bénéficiaire. Car le contenu de la relation bénéficiaire-animal ne nous appartient pas ! Nous ne pouvons que préméditer, organiser, encadrer et accompagner les modalités de la rencontre. Dans cette optique pour revendiquer un programme thérapeutique : il faut être thérapeute. Dans le civil pourrait-on dire ! Ce n'est pas exclure les autres intervenant des actions d'AAA, bien au contraire. C'est leur permettre de pratiquer de façon officielle, reconnue et intégrable par la collectivité dans son fonctionnement actuel. Donc de pouvoir apporter au sein des programmes thérapeutique, y compris les plus ambitieux<sup>5</sup>, des compétences associées qui valorisent l'action thérapeutique ou débloquent la situation pour beaucoup de personnes en situation de grande souffrance. Pour rendre le propos totalement explicite : une formation en AAA quelque soit va valeur ne délivre pas de diplôme de thérapeute à des personnes qui ne le sont pas au départ. Mais elle leur permet de s'impliquer comme partenaire associé dans des programmes supervisés par des thérapeutes .

### **Les étudiants inscrits en candidat libre peuvent-ils bénéficier d'une aide matérielle ?**

C'est un DU sur la relation d'aide. Des démarches sont en cours pour trouver des pistes économiques pour l'hébergement, la restauration, les déplacements, et tous ce qui pourra favoriser l'accueil des étudiants. L'idée d'aide financière pour certains est également recherchée, bourses, prix . . . Pour la première année, et dans le contexte économique actuel, il faut croiser les doigts . . . . D'une façon générale « le temps du DU » sera positionné comme une opportunité de vivre une démarche solidaire à tout instant et à tout sujet, et de tester nos aptitudes respectives à faire éclore les « propriétés émergentes du système », . . . . Mais j'arrête la, c'est une thématique du module I qui commence !

---

<sup>3</sup> Le chien partenaire de vie - Ed Eres - 2003.

<sup>4</sup> Dans les domaines, de la pédagogie, de l'action sociale, des soins et/ou de la recherche

<sup>5</sup> Depuis 1993, nous avons conduit de multiples programmes au sein du CHU de Clermont, dans de nombreux services (gériatrie, psychiatrie, rééducation, neurologie. . .) et avec les intervenants les plus divers.